



16ème législature

Question N° : 18702	De M. Julien Odoul (Non inscrit - Yonne)	Question écrite
Ministère interrogé > Sports, jeux Olympiques et Paralympiques		Ministère attributaire > Sports, jeux Olympiques et Paralympiques
Rubrique >sports	Tête d'analyse >Sur la "Kings Word Cup" en partenariat avec Caiz	Analyse > Sur la "Kings Word Cup" en partenariat avec Caiz.
Question publiée au JO le : 11/06/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Julien Odoul appelle l'attention de Mme la ministre des sports et des jeux Olympiques et Paralympiques sur la participation de l'équipe de France de football dans la compétition « Kings World CUP » présidée par l'ancien footballeur Zlatan Ibrahimovic et qui s'est déroulée au Mexique du 26 mai au 8 juin 2024. L'évènement sportif accueille 32 équipes dont celle de la France nommée « Foot2Rue » en référence à la série animée du même nom et présidée par le youtubeur « Aminematue ». Sur un visuel publié sur les réseaux sociaux en date du 18 mai 2024, on peut y voir le maillot que porteront les joueurs de l'équipe de France. Sur ce maillot, il est notamment inscrit « Caiz », qui semble être en partenariat avec Kings World, avec son logo représentant une mosquée surmontée d'un croissant islamique. Il s'avère que Caiz n'est autre qu'une plateforme de « crypto-monnaies islamique » (selon leur site internet) et dont la provenance des financements semble plus que douteuse. Sur leur site, on peut notamment lire que leur plateforme est « Guidée par les principes islamiques et vérifiés par des érudits respectés ». Ils indiquent également qu'ils ont pour mission « De servir la communauté musulmane ». Le partenariat entre Kings World et cette organisation islamique dans ce jeu illustre l'entrisme islamiste qui contamine le monde du sport. Loin d'être nouveau, ce phénomène est dénoncé dès 2003 par l'ancien ministre de la jeunesse et des sports, M. Jean-François Lamour, qui alertait déjà sur la montée du communautarisme dans le sport : « le sport en milieu associatif devient parfois le théâtre de pratiques d'exclusion ou de prosélytisme ». Récemment encore, ces dérives ont été dénoncées par le fonctionnaire du ministère des sports, M. Médéric Chapitoux dans son deuxième ouvrage sur l'impuissance de l'État face au communautarisme : « Quand l'islamisme pénètre le sport ». En effet, de plus en plus de clubs sportifs associatifs (football, basketball, boxe, boxe thaïlandaise, lutte) deviennent des clubs gangrénés par l'islamisme (prières dans les vestiaires, clubs réservés aux musulmans, port du voile lors de compétitions sportives, etc.). Le 11 juin 2023, le journal *Le Parisien* avait ainsi dévoilé l'ampleur des incidents liés au port du voile, comme à Pierrefitte, où un arbitre sera escorté par les forces de l'ordre pour sortir du gymnase ; après avoir simplement appliqué le règlement et refusé de faire jouer le match, car des joueuses souhaitaient rester voilées. Cette conquête de fond est appuyée quotidiennement par des organisations humanitaires extrêmement influentes à l'instar d'*Amnesty international* ou de la *Ligue des Droits de l'Homme* (LDH) qui soutiennent, par exemple, le collectif islamiste « Les Hijabeuses » qui avait saisi le Conseil d'État pour annuler l'article premier du règlement de la Fédération Française de Football (FFF). Au vu de tous ces éléments, M. le député demande à Mme la ministre des sports de diligenter une enquête afin de déterminer le rôle de la banque islamique Caiz et plus largement de tous les financements étrangers dans le monde du sport.